

A R R Ê T É n°2023-17
Réfection définitive de quatre pièces d'enrobé à chaud noir
Rue Brémontier (N°10)

Le Maire de la Commune d'YCHOUX,
Vu le Code de la route,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 & L 2213-2,
Vu le Décret n° 86.475 du 14 Mars 1986 relatif à l'exercice des pouvoirs de police en matière de circulation,
Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée par la loi n°82.263 du 22 juillet 1982,
Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière,
Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 approuvant la disposition du Livre I 8^{ème} partie relative à la signalisation temporaire,
Vu la demande d'arrêté de circulation de l'entreprise SILVERTRUCKS 24 rue Lamartine 33450 Saint-Loubès pour le compte de SUD RESEAUX 74 rue de Bikini ZI La Calle 40160 PARENTIS EN BORN, en date du 7 mars 2023,
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation rue Brémontier à YCHOUX, pour effectuer des travaux de réfection définitive de quatre pièces d'enrobé à chaud noir, pendant les travaux et ce pour raisons de sécurité.

Arrête:

Article 1 : Des travaux seront réalisés par l'entreprise SILVERTRUCKS 24 rue Lamartine 33450 Saint-Loubès pour le compte de SUD RESEAUX 74 rue de Bikini ZI La Calle 40160 PARENTIS EN BORN, **du 14 mars au 14 avril 2023, rue Brémontier à YCHOUX.**

Article 2 : La chaussée sera rétrécie et la circulation sera alternée. Le stationnement et le dépassement de tout véhicule sera interdit pendant la durée des travaux et la vitesse sera limitée à 20Km/h. L'entreprise chargée de l'exécution des travaux aura à sa charge la fourniture, la mise en place, l'entretien et le repliement de la signalisation.

Article 3°: Des barrières munies de panneaux appropriés seront mises en place et maintenues par l'entreprise SILVERTRUCKS 24 rue Lamartine 33450 Saint-Loubès pendant toute la durée des travaux.

Article 4°: La Gendarmerie et la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'application des présentes dispositions.

Article 5°: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- SILVERTRUCKS 24 rue Lamartine 33450 Saint-Loubès,
- SUD RESEAUX 74 rue de Bikini ZI La Calle 40160 PARENTIS EN BORN,
- UTD, 41, Avenue Nelson Gaston BP 21 40110 MORCENX LA NOUVELLE,
- Gendarmerie de BISCARROSSE.

Fait à Ychoux le 7 mars 2023.

Le Maire,



Vincent CASTAGNÈDE.

